



Question Ecrite n° 33M

L'avenir de nos forêts

Des forêts de hêtres en Ajoie décimées, des épicéas aux Franches-Montagnes qui dépérissent, des sapins blancs et des frênes ravagés... la catastrophe forestière de l'année 2019 marque sans aucun doute un tournant décisif pour toute l'économie forestière jurassienne et suisse. Un déficit chronique de précipitations depuis plusieurs années suivi de quelques semaines de fortes chaleurs et sécheresse auront suffi à faire dépérir près de 200'000 m³ de bois sur pied et ainsi mettre en péril toute une économie sylvicole. Le changement climatique, ses effets sur les écosystèmes et les répercussions socio-économiques n'auront jamais été aussi visibles.

Exposées autant à des risques climatiques que phytosanitaires (maladies, ravageurs, tempêtes), les forêts jurassiennes deviennent de plus en plus vulnérables. La crise forestière étant appelée à s'inscrire dans la durée, les autorités cantonales ont rapidement, en septembre 2019, élaboré et publié une stratégie cantonale pour faire face à la catastrophe forestière et prévenir les risques. Les dix axes stratégiques ainsi définis doivent permettre de mieux juguler cette crise.

Face à cette situation, le groupe Verts et CS-POP s'interroge encore quant à l'avenir des forêts jurassiennes. Nous souhaitons dès lors poser les questions suivantes au Gouvernement.

1. Après un an, quel est le bilan de l'impact de la catastrophe forestière de 2019 sur la forêt jurassienne ?
2. Après un an, quel est le bilan de l'impact de la catastrophe forestière de 2019 sur l'ensemble de l'économie forestière jurassienne (entreprises forestières, propriétaires forestiers publics et privés) ?
3. Quels sont les enseignements globaux que les autorités cantonales tirent de cette catastrophe forestière ?
4. Les futaies irrégulières, forêts pérennes ou jardinées, ne représentent à l'heure actuelle que 6% de la surface forestière cantonale. Ce type de gestion assure pour une production équivalente une plus grande diversité et très certainement une meilleure résilience. Une conversion de futaies régulières vers des futaies irrégulières est-elle envisagée sur la base de la régénération naturelle des essences forestières locales ?
5. Afin de sécuriser les forêts mais aussi d'assurer des impératifs économiques, certains triages doivent provisoirement surexploiter leurs forêts (LQJ, 05.05.2020 / LQJ, 17.04.2020). De combien de m³ s'agit-il sur l'ensemble du territoire cantonal ? Une telle surexploitation de bois est-elle conforme aux lois cantonales et fédérales ? Pour diverses raisons, le principe des coupes de sécurisation n'est-il pas parfois appliqué trop largement ?
6. A l'heure actuelle, le Canton n'octroie aucune subvention pour la sécurisation des chemins forestiers, sentiers pédestres, cabanes forestières, canapés forestiers, etc. La mise à disposition de subventions cantonales aux coupes de sécurisation, conditionnées à des critères écologiques, ne permettrait-elle pas de soulager financièrement les propriétaires tout en garantissant des coupes mesurées et proportionnées ?
7. L'objectif du maintien ou même du renforcement de la biodiversité en forêt, au travers des subventions issues des nouvelles *Directives DEN Biodiversité en forêt* ratifiées le 15 avril 2020 par le Gouvernement, représente-t-il une alternative financière intéressante à certaines coupes ?

8. Avec une qualité de bois amoindrie et un marché du bois morose, des investissements conséquents devront être réalisés afin d'aider les collectivités publiques (communes, bourgeoises) et propriétaires privés à entretenir et exploiter durablement ce patrimoine naturel. Des montants exceptionnels, autres que les subventions susmentionnées, seront-ils mis à disposition par le Canton ou la Confédération ?
9. La forêt jurassienne restera à moyen terme très vulnérable. Face à cette situation, quels sont les principaux objectifs du plan directeur cantonal des forêts qui doivent être revus ?
10. Quel est le pourcentage de réserves forestières à l'heure actuelle ? Le Canton envisage-t-il la création de nouvelles réserves forestières afin d'atteindre les 10% requis par la Confédération ?
11. Les volumes importants de bois arrivant sur le marché ne peuvent être absorbés localement et une part non négligeable de bois jurassien est actuellement exportée en Asie. Combien de m³ de bois jurassien sont exportés par année en 2017, 2018, 2019 et pour quels montants ? Quels sont les principaux pays importateurs de bois jurassien ?
12. Le Canton du Jura est un actionnaire important de la société Fagus Jura SA, devenue Fagus Suisse SA. Spécialisée dans la valorisation du hêtre, l'essence la plus touchée par le réchauffement climatique, cette société basée aux Breuleux sera certainement directement impactée par ces changements sylvicoles. Une adaptation et diversification des objectifs de Fagus Suisse SA est-elle envisagée ?

Delémont, le 27 mai 2020

Groupe Verts et CS-POP
Baptiste Laville

A collection of handwritten signatures in blue and black ink. The signatures are scattered across the page, with some appearing to be initials or full names. Notable signatures include 'AAWL' in black, 'Baptiste Laville' in blue, and several others in blue ink that are less legible. There is also a large, stylized signature in black ink on the right side.